

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT

Option B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE



**SESSION
2019**

ÉPREUVE E2	PROJET ARCHITECTURAL
SOUS-ÉPREUVE E21	ANALYSE D'UN PROGRAMME DE CONSTRUCTION

Composition du dossier de l'épreuve :

N°	Activités	Barème	Durée conseillée
Étude n° 1	Conformité du projet avec le règlement d'urbanisme	/ 10 pts	1 h
Étude n° 2	Analyse architecturale du principe fonctionnel	/ 10 pts	1 h
Étude n° 3	Conformité de la salle de batterie avec la réglementation acoustique	/ 10 pts	1 h
Étude n° 4	Analyse de l'approche environnementale	/ 10 pts	1 h

Consignes aux candidats et aux surveillants :

- ◆ Tout modèle de calculatrice, avec ou sans mode examen, est autorisé.
- ◆ Le **DOSSIER DE BASE** est ramassé avec l'identification portée sur la page de garde.
- ◆ En fin d'épreuve, l'ensemble des documents réponses (DR) ci-dessous est ramassé, regroupé et agrafé dans une copie d'examen modèle Éducation nationale.
- ◆ Découper impérativement sur le (ou les) DR sorti(s) de l'imprimante le coin portant l'identification du candidat.

Repères des documents composants l'épreuve	
Support papier	DE1, DR1.1, DR1.2, DE2, DR2.1, DR2.2, DR2.3, DE3, DR3, DE4, DR4.2
Support numérique	DR4.1, DT1, DT2, DT3, DT4, DT5, DT6, DT7, DT8, DT9, DT10

DE : document étude – DR : document réponse – DT : document technique

DR à rendre :	DR fourni(s) dans le sujet	DR imprimé(s) ou réalisé(s) par le candidat
DR1.1	X	
DR1.2	X	
DR2.1	X	
DR2.2	X	
DR2.3	X	
DR3	X	
DR4.1		X
DR4.2	X	

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT option B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE	Conservatoire de musique et de danse de Melun (AN)		
	ÉPREUVE E2 : PROJET ARCHITECTURAL SOUS-ÉPREUVE E21 : ANALYSE D'UN PROGRAMME DE CONSTRUCTION		
Session 2019	DURÉE : 4 h 00 COEFFICIENT : 2	1906-TE PA 21	1/13